Bastogne
L'ARDENNE EN CAPITALE

NUTS INFO

VOTRE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION **ÉTÉ 2021**

DES QUARTIERS ET DES VILLAGES TOUJOURS **PLUS PROPRES**

DE PETITES ÉCOLES AUX **GRANDS ATOUTS**

DE NOUVELLES **OFFRES TOURISTIQUES**

OUVRIR NOS JEUNES À LA **CULTURE** ET
SOUTENIR NOS ACTEURS LOCAUX !

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BASTOGNE
Rue du Vivier, 58 - 6600 BASTOGNE
+32(0)61 24 09 00
info@bastogne.be
www.bastogne.be

Éditeur responsable
Ville de Bastogne
Kévin GUEIBE - Directeur général
Rédaction et montage
Service Communication : 061 24 09 34
communication@bastogne.be

Cette brochure est imprimée sur du papier 100% recyclé !

SOMMAIRE

p. 4 **Vaccination** • Vivre pleinement, c'est pour bientôt !
p. 5 **Activités extrascolaires** • L'école... et après?
p. 6 **Cohésion sociale** • Zoom sur Parents & Co'M
p. 7 **Bonne nouvelle** • Une prime pour l'utilisation de couches lavables !
p. 8-9 **Propreté publique** • Une priorité absolue !
p. 10-11 **Aménagements urbains** • Une œuvre d'art au Quartier de l'Indépendance
p. 11 **Quartier latin** • Vos idées sont les bienvenues !
p. 12 **Tri des déchets** • Bientôt plus d'emballages autorisés dans votre sac PMC
p. 13 **Mobilité** • Le TEC améliore son réseau !
p. 14-19 **Règlement général de police** • De nouvelles dispositions
p. 15-18 **Les rendez-vous de Bastogne et de ses villages**
p. 20 **Bastogne War Museum** • Deux nouvelles activités touristiques
p. 21 **Promenades** • Une rando, un apéro !
p. 22-23 **Enseignement** • Des écoles de proximité et de qualité
p. 24 **Centre culturel** • À la recherche de jeunes talents
p. 25-27 **Commerce local** • Ils se sont installés
p. 28-29 **Culture** • Un pass pour les jeunes, mais aussi pour soutenir les acteurs culturels et les commerces locaux
p. 30 **Application** • Bastogne en poche !
p. 30 **Aide wallonne** • Un prêt à taux zéro pour les locataires
p. 31 **La recette de nos aînés**

Vous avez un projet, une question ou une remarque?
Je suis à votre disposition, sur rendez-vous
au 061 24 09 54 ou par mail à bourgmestre@bastogne.be

ÉDITORIAL

Notre commune est en plein développement. **Bastogne excelle dans des domaines** aussi variés que l'enseignement, le commerce, la culture, le sport, le tourisme…

Il y a pourtant une activité où nous sommes à la traîne : la vaccination.

Début juillet, 73,4 % des Bastognards de plus de 18 ans avaient reçu une première dose. C'est bien en-dessous de la moyenne de notre province.

J'en suis surpris. **Nous nous sommes battus** pour avoir un centre de vaccination à Bastogne. C'est une chance que d'autres communes qui affichent un meilleur résultat n'ont pas.

Le centre ferme à la mi-août. Je n'ai qu'un souhait : nous ramener à l'avant du peloton avant d'aborder la finale de l'étape. **Il n'est pas trop tard pour produire cet effort collectif**. Mais il est temps. Je compte sur vous !

La vaccination est le meilleur rempart face au Covid-19. **Merci** à toutes celles et à tous ceux qui ont déjà posé **ce geste de protection individuelle et collective**. Merci à celles et ceux qui le feront dans les prochains jours.

De la solidarité naturelle, il en existe encore beaucoup à Bastogne. Vous en trouverez dans ce numéro un témoignage qui me tient particulièrement à cœur. C'est le "**pass culture**", offert à tous les jeunes de 18 ans. Ils recevront ce sésame de 100 € au printemps de l'année de leur majorité.

Pour cette année, en raison de la crise, la Commune l'a offert à tous les jeunes de 18 à 25 ans. **1.850 jeunes Bastognards en ont bénéficié**.

On ne mesure pas encore les effets négatifs de cette crise, littéralement incompréhensible à ses yeux, sur cette jeunesse cassée dans son élan, ses appétits, son enthousiasme.

Ce "pass" est une passerelle. Ciblé sur les achats en lien direct avec une activité culturelle, il les relie aux artistes ainsi qu'aux commerces, bénéficiaires directs d'une belle dynamique…

Bastogne a proposé aux communes de son bassin de vie, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre, de participer au projet. **Merci chaleureux** aux bourgmestres de ces **communes voisines et amies** d'avoir rejoint notre initiative !

Vive la jeunesse, vive Bastogne, vive la solidarité !

Benoît LUTGEN
Bourgmestre

VACCINATION
VIVRE PLEINEMENT, C'EST POUR BIENTÔT !

Après plus d'un an placé sous haute vigilance, la vie reprend ses droits petit à petit. Avec une situation sanitaire favorable, on se retrouve plus souvent, de manière plus importante et parfois plus insouciante. Se faire vacciner reste un acte primordial !

Depuis les premiers vaccins créés au 19e siècle, les procédés et les techniques de la vaccination ont incroyablement progressé !

Les appréhensions que nous pourrions avoir face à la vaccination sont légitimes, mais c'est un fait : **un vaccin reste le moyen le plus sûr de se protéger** contre toute une série de maladies qui sont toujours en circulation et dont les conséquences peuvent être sérieuses.

Même s'ils peuvent impliquer dans certains cas quelques effets secondaires passagers (et mineurs), les vaccins utilisés contre le Covid-19 ont tous fait l'objet de **tests drastiques** de la part des médecins et des scientifiques. **Ils sont sûrs et permettent d'éviter les conséquences graves** du coronavirus sur notre santé.

La Commune de Bastogne a réussi à convaincre la Wallonie d'installer un centre de vaccination sur son territoire. C'est une chance ! Ce centre a permis à des milliers de personnes de se faire vacciner tout près de chez elles.

À Bastogne, environ **60 % de la population étaient totalement vaccinés à la mi-juillet** (près de 75 % avaient reçu au moins une dose).

C'est **trop peu**. Surtout au regard des chiffres annoncés dans les autres communes de notre province.

Prochainement, la Wallonie fermera les centres de proximité, dont celui de Bastogne. Mi-août, il faudra se rendre au centre de Libramont pour se faire vacciner. Il ne reste donc que **peu de temps** aux Bastognards pour profiter de ce service disponible à deux pas de chez eux.

Se faire vacciner, c'est **se protéger de manière individuelle, mais c'est aussi se protéger collectivement** (immunité collective*) !

Pour **revivre ensemble, pleinement**, mais aussi pour éviter les dégâts potentiels des variants du Covid-19 qui se propagent actuellement ailleurs.

Le Bourgmestre et l'ensemble du Collège communal **comptent sur vous** !

Consultez les horaires du centre de vaccination, accessible sans rendez-vous, sur www.bastogne.be

Centre de vaccination
Centre commercial Porte de Trèves
061 24 13 74
opp.vaccin.bastogne@gmail.com
www.jemevaccine.be
www.covidluxembourg.be

** Par "immunité collective", l'Organisation Mondiale de la Santé désigne la protection indirecte contre une maladie infectieuse qui s'obtient lorsqu'une population est immunisée, notamment par la vaccination.*

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES
L'ÉCOLE... ET APRÈS ?

Le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants sont une priorité pour la Commune de Bastogne. En plus de ses infrastructures scolaires de qualité (cf. page 22), elle propose durant toute l'année de nombreuses activités extrascolaires qui permettent à chaque enfant de passer des moments privilégiés enrichissants.

Durant l'année scolaire, la cellule communale Famille et Enfance propose deux services d'accueil extrascolaires où l'enfant est au cœur de toutes les préoccupations.

Le premier est axé principalement sur l'accompagnement dans la réalisation des devoirs, le second, sur l'épanouissement personnel. Les deux permettent à chaque enfant de **développer son intellect**, de s'**émanciper socialement**, de déployer sa **créativité**, de s'**ouvrir aux cultures** et de s'approprier les **valeurs de la citoyenneté**.

Ces structures proposent un **accueil familial**, assuré par une équipe formée, sensible et attentive aux envies et aux besoins de chaque enfant, qui s'épanouira entre **détente, apprentissages et découvertes**.

Potes en Ciel, l'école des devoirs

Pour les enfants de la 1re à la 6e primaire (ou demande spécifique)

Potes en Ciel accompagne les enfants de manière individuelle dans la **réalisation des devoirs** et la **compréhension des matières** vues en classe. C'est une réelle **alternative à l'échec** et au décrochage scolaire dès le plus jeune âge.

L'équipe encadrante y propose des moments de partage autour d'activités ludiques qui encouragent la créativité.

S'passe-Temps, l'accueil pour tous

Pour les enfants de la 1re primaire à la 2e secondaire (les frères/sœurs de maternel sont les bienvenus)

S'Passe-Temps accueille les enfants entre la sortie de l'école et le retour à la maison. Les activités y sont **libres, diversifiées et encadrées**.

Les enfants peuvent y faire de **belles rencontres** et vivre de nombreux **moments de complicité** avec les autres. Ils peuvent également prendre le temps de réaliser leurs devoirs, en autonomie.

Avec ces deux offres d'accueil, le Collège communal est ravi de permettre, non seulement à chaque enfant d'évoluer pleinement, mais aussi à chaque parent de concilier plus facilement son activité professionnelle et sa vie familiale.

Informations et inscriptions sur
www.bastogne.be/enfance

Vous avez du temps à offrir pour encadrer bénévolement des enfants dans la réalisation des devoirs et dans des activités créatives et citoyennes ?

Vous avez le contact facile avec les enfants âgés de 6 à 12 ans et/ou de l'expérience dans l'animation d'enfants ou l'accompagnement pédagogique ?

Rejoignez l'équipe de l'École des Devoirs "Potes en Ciel" !

Intéressé(e) ?
Prenez contact avec l'équipe de coordination au 061 24 09 73/08
ou par mail à enfance@bastogne.be

COHÉSION SOCIALE
ZOOM SUR PARENTS & CO'M

Dans le cadre de son Plan de Cohésion Sociale (PCS), la priorité de la Commune de Bastogne est de mettre en place un réseau de partenaires afin d'intensifier et de développer les différentes actions de cohésion sociale. Le Nuts info présente à chaque édition un projet social ou un partenaire qui œuvre pour que les habitants puissent vivre et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit cette fois de l'asbl Parents & Co'M, active dans le domaine de la coparentalité.

La coparentalité est parfois source de conflits et empreinte de tensions. Chaque membre de la famille peut en souffrir, particulièrement les enfants pour qui l'absence ou la mauvaise communication entre leurs parents est difficile à vivre.

Les séparations, dont le nombre a augmenté depuis plusieurs années, peuvent amener les enfants à vivre de **nombreuses difficultés** : problèmes scolaires, comportements perturbateurs, humeur dépressive, baisse de l'estime de soi...

La source de ce mal-être n'est pas tant la séparation mais le **conflit parental qui subsiste**, parfois même après plusieurs années, et qui **dégrade ou rompt la communication** entre les deux parents.

Face à ce constat, l'asbl Parents & Co'M s'est inspirée d'une pratique québécoise pour proposer aux parents séparés des **outils concrets pour améliorer leur bien-être lors de leurs communications**.

Constituée de professionnels des secteurs juridique et psychosocial, l'asbl répond à l'urgence d'**agir sur les effets destructeurs du conflit parental** sur l'ensemble de la famille. Son objectif est d'offrir aux parents une **boîte à outils** pour un quotidien plus serein grâce à une communication adéquate et brève.

Pour ce faire, elle propose des ateliers de communication pour parents séparés qui s'articulent autour de plusieurs thèmes : la coparentalité, la manière d'échanger avec l'autre parent et ses enfants, l'impact et le vécu de la séparation sur les enfants, le conflit de la loyauté (sentiment que l'enfant ressent lorsqu'il a l'impression qu'il doit choisir entre ses parents)...

Durant ces ateliers, qui mêlent témoignages, vidéos, jeux de rôle et échanges, l'asbl donne les clefs pour sortir de la spirale infernale du conflit.

En partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale, l'asbl Parents & Co'M organise un **module d'ateliers les 21 septembre, 5 et 19 octobre 2021** (de 19h à 21h) au Centre Technique et Administratif Communal (rue de l'Arbre, 6 - Zoning 1, à Bastogne).

Accessibles uniquement sur inscription, ces ateliers permettront tant aux parents séparés qu'à leur(s) enfant(s) de retrouver la sérénité dans leur relation.

Inscriptions : ASBL PARENTS & CO'M
0474 04 92 46 - contact@parentsandcom.be

plan de cohésion sociale

CPAS Centre public d'action sociale BASTOGNE

Wallonie

BONNE NOUVELLE UNE PRIME POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES !

À l'heure où le mouvement "Zéro déchet" inspire de nombreuses familles, de plus en plus de parents utilisent des couches en tissu réutilisables pour leur(s) jeune(s) enfant(s). Engagée pour la protection de l'environnement, la Commune de Bastogne a décidé de soutenir cette initiative responsable via une nouvelle prime (125 euros sous forme de chèques commerces).

Acheter des produits en vrac ou avec peu d'emballages, privilégier les contenants réutilisables plutôt qu'à usage unique... sont des **gestes essentiels** qui contribuent à préserver l'environnement.

Les langes lavables ont énormément évolué depuis l'époque de nos aïeux. Elles sont une **alternative aux couches jetables**, qui restent des déchets produits en très grande quantité et qui impactent fortement le coût global du traitement des immondices (surtout depuis qu'elles se retrouvent dans la fraction résiduelle).

Sachant qu'un bébé porte environ 5.000 langes (jetables) avant de devenir propre, passer aux couches lavables permet d'**éviter près d'une tonne de déchets** non recyclables en deux ans et demi !

Au-delà de sa vocation écologique, le lange réutilisable est **pratique, confortable et hygiénique**. Il s'adapte à la morphologie des bébés et sa matière, fabriquée sans produits toxiques, diminue les risques d'irritation.

Enfin, sur le long terme, l'utilisation de couches lavables permet aux familles de faire de **belles économies** (entre 450 et 850 euros par enfant) !

Convaincue par ces nombreux avantages, la Commune de Bastogne a décidé de **soutenir les parents** dans leur démarche éco-responsable **en leur offrant 125 euros** (en chèques commerces) pour l'utilisation de ces couches écologiques !

Une aide qui permettra d'alléger le coût de cet investissement, pouvant parfois être un frein pour les jeunes parents.

Retrouvez les détails de cette prime et le formulaire de demande sur **www.bastogne.be** ("Je trouve" > "Règlements").

PROPRETÉ PUBLIQUE
UNE PRIORITÉ ABSOLUE !

Une commune accueillante, c'est une commune propre et où il fait bon vivre. Le maintien de la propreté et l'amélioration du cadre de vie, tant en ville que dans les villages, sont deux priorités du Collège communal. *Des moyens importants sont d'ailleurs dégagés en ce sens.*

Une commune propre passe par un engagement et des comportements responsables de tous les citoyens. Mais relever ce défi n'est possible qu'avec le **soutien et l'implication des services publics**.

C'est pourquoi, chaque année à partir du printemps, une grande campagne communale de propreté est menée sur l'ensemble du territoire : "**J'aime mon village/quartier propre**".

Avec cette opération, la Commune se donne comme objectif de nettoyer complètement tous les villages et les quartiers de Bastogne, au moins deux fois, d'ici la fin du mois d'octobre.

Au quotidien, ce sont treize agents du service Propreté qui sont sur le terrain pour **nettoyer les rues et les lieux publics**, tant en ville que dans les villages.

Des panneaux "J'aime mon village/quartier propre" sont placés à divers endroits des villages/quartiers en cours de nettoyage.

Donnant de l'ampleur et de la visibilité à la campagne propreté, ces panneaux attirent également l'attention des automobilistes afin d'assurer la sécurité des ouvriers qui travaillent en bord de route.

À côté des moyens humains dégagés, la Commune de Bastogne investit régulièrement dans l'**achat d'équipements et d'outillages** destinés à la propreté.

Récemment, elle a réceptionné une débroussailleuse destinée à la taille des haies, un tracteur pour l'entretien des bords de route

et une fourgonnette, qui complètent le stock de machines et de véhicules utilisés par le service Propreté ; deux camions poubelles, deux aspirateurs de rue et deux balayeuses.

Enfin, **367 poubelles sont installées** en ville et dans les villages, ainsi qu'une trentaine de cendriers (en centre-ville), afin de permettre aux promeneurs de pouvoir jeter leurs petits détritus.

En se mobilisant pleinement pour la propreté publique, la Commune de Bastogne confirme sa volonté d'**offrir un cadre de vie toujours plus agréable** pour tous.

Des espaces publics propres créent **plus de convivialité, de confort et de sécurité** pour les habitants de Bastogne, mais également pour les nombreux touristes qui y séjournent.

Le Collège communal invite également tous les citoyens à **soutenir les efforts réalisés en faveur de l'environnement** en prenant soin de respecter scrupuleusement les consignes de tri ; de jeter les mégots, canettes et autres petits déchets lors de leur balade dans les poubelles/cendriers prévu(e)s à cet effet ; de nettoyer régulièrement les abords de leur propriété (côté route) ainsi que les radiers/filets d'eau placés devant chez eux.

Ensemble, [ré]agissons en faveur de l'environnement et **mobilisons-nous** pour des villages et des quartiers toujours plus propres !

Les agents en charge de la propreté peuvent compter sur l'**aide de la cellule des agents constatateurs** active au quotidien dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les incivilités et infractions environnementales.

Concrètement, dès qu'un dépôt sauvage est signalé, celui-ci est fouillé par les agents constatateurs et évacué par les services techniques.

En 2020, **1.016 dépôts sauvages ont été découverts** à Bastogne, dont 859 en milieu urbain et 157 en milieu rural.

Ce **chiffre faramineux n'est pas acceptable**, d'autant plus que de nombreux services gratuits sont disponibles pour évacuer ses déchets : collectes à domicile régulières (ordures ménagères, PMC, cartons, encombrants), 26 bulles à verre et deux recyparcs, dont l'accès est gratuit !

Respecter la propreté publique, c'est aussi **respecter les personnes** qui travaillent sur le terrain pour la maintenir.

Vous avez constaté un dépôt sauvage ? Signalez-le nous :
agentsconstatateurs@bastogne.be
061 26 26 74

Du 1er juin au 12 juillet, 19 villages et plus de 60 quartiers/rues ont déjà été nettoyés.

Ont été collectés :
- dans les villages, 465 kilos de déchets (soit 31 sacs) et 130 m³ de balayure ;
- en ville, 450 kilos de déchets (soit 30 sacs) et 13 m³ de balayure.

AMÉNAGEMENTS URBAINS
UNE ŒUVRE D'ART AU QUARTIER DE L'INDÉPENDANCE

Depuis l'été 2019, les habitants du Quartier de l'Indépendance bénéficient d'un cadre de vie plus beau, plus convivial et plus sûr grâce à la revitalisation complète de la zone. Une œuvre d'art, qui viendra s'installer au cœur du quartier à la fin de l'été, marquera la fin de ce chantier d'embellissement urbain.

Des rues et des trottoirs sécurisés, du mobilier urbain, des plantations, des parvis fleuris, de nouveaux luminaires, des zones de rencontre, une plaine de jeux... sont autant d'aménagements qui ont permis de **mettre en valeur le quartier de l'Indépendance**.

Subsidiés à 50 % par la Région wallonne, 1.737.000 euros ont été investis dans cette belle revitalisation urbaine qui a **amélioré significativement la qualité de vie** des habitants du quartier.

Le nouveau quartier aurait du être inauguré en 2020, avec l'installation d'une œuvre d'art, fruit d'un projet artistique participatif. Malheureusement, la crise sanitaire en a décidé autrement.

La situation actuelle permet à présent d'organiser une grande inauguration officielle, à laquelle **la Commune de Bastogne invite avec plaisir l'ensemble des habitants** !

Fixée **le samedi 11 septembre à 11 heures**, l'inauguration sera l'occasion de dévoiler l'œuvre d'art, touche finale de ce chantier d'ampleur.

Bienvenue à toutes et à tous !

"MOON IN THE TREE"

L'œuvre d'art a été réalisée par un duo d'artistes, Martine FEIPEL et Jean BECHAMEIL, qui ont souhaité proposer un art servant à la communauté.

C'est pourquoi, elle fonctionne à la fois en tant qu'œuvre et en tant que mobilier urbain. Tout en volumes et en géométrie, l'œuvre se déploie autour d'une série de modules, rythmée par la couleur et la forme.

Elle sera installée sur une placette aménagée à l'intérieur d'un rond-point fleuri et arboré. L'ensemble sera un espace convivial de rencontres pour tous les habitants du quartier.

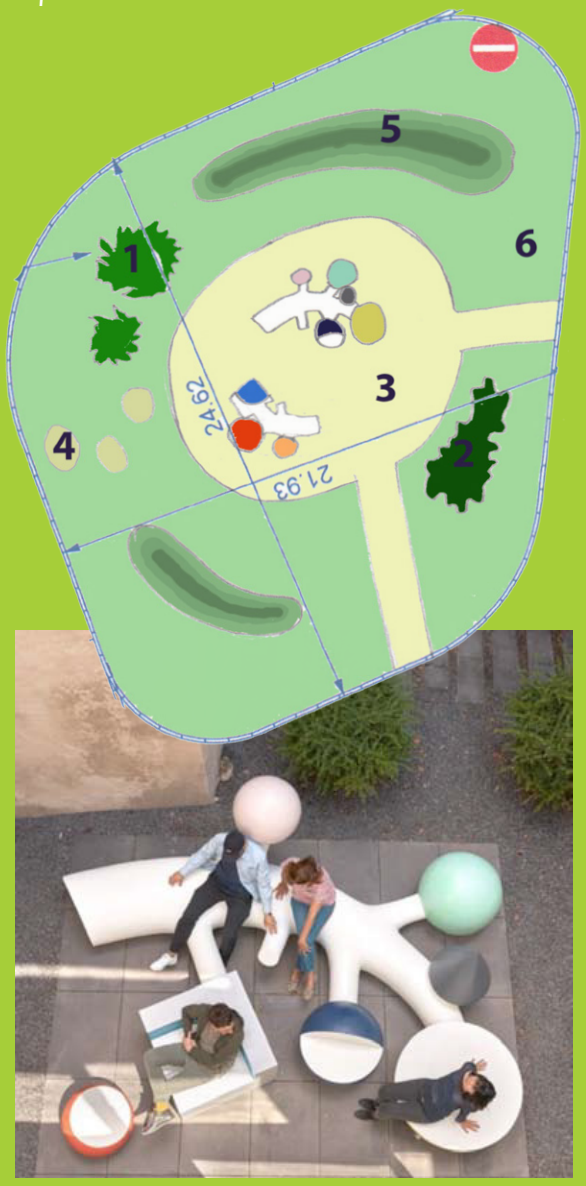

"J'ai eu l'occasion de travailler avec les deux artistes pour un projet en Flandre en 2009. J'aime bien leur travail. Je les avais croisés à la Luxembourg Art Week lors de laquelle ils ont présenté leurs travaux. Parmi ceux-ci, j'ai trouvé une de leurs réalisations très intéressante : un espace de repos dans la cour de récréation d'un lycée en forme de nuage pour s'assoir. Je leur ai donc suggéré de répondre à l'appel à projets lancé par la Commune. Les artistes et leur projet ont reçu un bon accueil de la part des habitants du quartier. En juillet 2019, nous avons aussi organisé un stage artistique pour les enfants du quartier avec les deux artistes et l'AMO. Les dessins et peintures réalisés ont été reproduites sur quatre grandes bâches qui ont été placées autour du rond-point en attendant le placement de l'œuvre."

Willy DORY,
Directeur de L'Orangerie
Responsable du projet artistique du Quartier de l'Indépendance

QUARTIER LATIN
VOS IDÉES SONT LES BIENVENUES !

Les travaux d'aménagement de la zone située à l'ancien emplacement du Blokker, touchent à leur fin. Logée en plein cœur de ville, une petite place donne à présent encore plus de cachet au Quartier latin.

Depuis plusieurs semaines, le Quartier latin abrite un nouvel **espace convivial** qui pourra accueillir des animations comme des marchés de produits de terroir, des petits concerts...

Toutes les idées sont les bienvenues pour investir cette jolie placette. **Reste également à lui trouver un nom !**

Vous avez des idées, des suggestions ?

N'hésitez pas à les partager avec nous !
(061 24 09 00 - info@bastogne.be)

TRI DES DÉCHETS
BIENTÔT PLUS D'EMBALLAGES AUTORISÉS DANS VOTRE SAC PMC

Avec les sacs PMC, la Belgique affiche des résultats inégalés en matière de tri et de recyclage. Fost plus, responsable de la collecte, du tri et du recyclage des PMC, améliorera encore ces processus dans les prochaines semaines en autorisant plus d'emballages dans ce type de déchets !

Grâce aux nouvelles technologies, le **recyclage ne cesse d'évoluer** et nous pouvons à présent recycler bien plus d'emballages en plastique qu'auparavant !

C'est une bonne chose pour l'environnement, puisqu'en les triant correctement, nous pouvons réutiliser les emballages usagés comme matière première. Cela permet de réaliser des économies d'énergie, mais aussi de réduire les émissions de CO2.

Actuellement, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons peuvent être déposés dans le sac PMC. Dès le mois d'octobre, nous pourrons également y jeter **tous les autres emballages en plastique**, comme les pots, les raviers, les sacs ou les films.

Avec cette nouvelle règle, chaque habitant pourra ainsi trier chaque année 8 kilos d'emballages supplémentaires !

Un **impact positif sur l'environnement** (nous recyclerons plus de déchets), mais également **sur notre portefeuille**, puisque nous produirons moins de déchets résiduels !

Plus d'infos sur ***www.lenouveausacbleu.be***

MOBILITÉ
LE TEC AMÉLIORE SON RÉSEAU !

Dès le mois de septembre à Bastogne, le TEC adapte son réseau de transports pour apporter plus de confort aux usagers. Fruit de la mobilisation de la Commune de Bastogne, c'est une excellente nouvelle pour tous les navetteurs de la région !

Ligne 6
Bastogne / Libramont

Directe et rapide (un arrêt par village, excepté sur Bastogne et Libramont), la ligne 6 effectue toujours un voyage par heure, de 6h à 20h en semaine et de 9h à 20h le samedi.

Elle assure les correspondances SNCB suivantes : Libramont de/vers Bruxelles et Namur. À Bastogne, elle dessert également le Mardasson.

Ligne E69
Arlon / Bastogne / Liège

Une nouvelle desserte entre Bastogne et Liège sera disponible dès la rentrée scolaire.

Ce bus effectuera un voyage par heure de/vers Liège entre 6h et 20h et assurera les correspondances SNCB (train) suivantes : à Liège de/vers Bruxelles et à Arlon de/vers Luxembourg.

Rapides et confortables, les véhicules seront équipés de soutes à bagages.

Ligne E78
Bastogne / Marloie / Marche / Namur

En plus d'ajouter deux nouveaux véhicules sur cette ligne, le TEC proposera plus de trajets quotidiens : quatre voyages de/vers Namur et un voyage par heure de/vers Marche (en semaine).

La Commune de Bastogne se réjouit de cette adaptation de réseau et espère voir encore bien d'autres lignes TEC évoluer dans les prochaines années en province de Luxembourg !

Retrouvez l'ensemble des services et horaires du TEC sur **www.letec.be**

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE
DE NOUVELLES DISPOSITIONS

Le règlement général de police est un document reprenant différents textes de loi relatifs au maintien de la propreté, de la sûreté, de la sécurité et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. Il fixe les règles nécessaires au bon fonctionnement de notre vie en société, dans le respect mutuel de chacun d'entre nous.

L'objectif visé par un règlement général de police est de **lutter plus efficacement contre les dérangements publics** en fixant des dispositions légales en matière de sanctions administratives dans différents domaines, comme la sécurité, la tranquillité publique, les infractions environnementales, les animaux...

La zone de police Centre-Ardenne, dont Bastogne fait partie, a récemment intégré de **nouvelles dispositions** à son règlement. Voici les principales.

Si vous souhaitez prendre connaissance de l'ensemble de ces règles de vie et éviter ainsi les mauvaises surprises, le règlement général de police Centre-Ardenne est **disponible gratuitement** en ligne sur **www.bastogne.be** ("Je trouve" > "Règlements")

Art. 51 bis

*L'utilisation de **gaz hilarant** est interdite tant dans l'espace public que dans les propriétés privées. Il ne peut pas être vendu à des mineurs.*

Art. 68

*L'usage des **pétards et des pièces d'artifice** est interdit sur la voie publique, ainsi qu'en plein air et dans les lieux publics sauf en cas d'autorisation écrite du Bourgmestre. Cette interdiction n'est pas applicable la nuit des réveillons de Noël et de Nouvel an entre 22 heures et 2 heures.*

Art. 60 bis

*Il est interdit de procéder à une **incinération de déchets végétaux** par temps de grands vents et en période de sécheresse. Il est interdit également de procéder à une incinération et/ou à tout autre type de feux après 20 heures, les dimanches et les jours fériés.*

*Les **grands feux traditionnels** sont toutefois autorisés (si accord préalable du Collège communal) moyennant les conditions suivantes : ils doivent être distants d'au moins **100 mètres des habitations** (Art. 111 § 3) et seuls les **déchets végétaux secs** peuvent être incinérés (Art. 111 § 2).*

(suite page 19)

LES **RENDEZ-VOUS** DE BASTOGNE ET SES VILLAGES

Pages détachables

Entre la rédaction du Nuts info et sa distribution, quinze jours s'écoulent. Le contexte a peut-être évolué durant ces quelques jours et certains rendez-vous de Bastogne ont dû être (ou seront) annulés ou reportés.

Retrouvez l'agenda complet et les conditions d'accès aux événements sur **www.bastogne.be**

MARCHÉS

FOIRE AUX CAMELOTS

Un samedi sur deux (7h-13h)

Textiles, produits du terroir, fleurs, fruits et légumes... une centaine d'exposants au rendez-vous !

Rue des Récollets

> 061 26 26 75 - andre.leonard@bastogne.be

Prochaines dates : 7 et 21 août ; 4 et 18 septembre ; 2, 16 et 30 octobre.

MUSÉES

BASTOGNE WAR MUSEUM

Centre de référence de la Seconde Guerre mondiale. Entrée payante.

Colline du Mardasson, 5

> 061 21 02 20 – info@bastognewarmuseum.be

www.bastognewarmuseum.be

PICONRUE-MUSÉE DE LA GRANDE ARDENNE

Maison des légendes (contes et légendes ardennaises) et les Âges de la vie (l'ardennais, de la naissance à la mort depuis 1850 à nos jours). Entrée payante. GRATUIT le premier dimanche de chaque mois.

Place en Piconrue, 2

> 061 55 00 55 – info@piconrue.be

www.piconrue.be

BASTOGNE BARRACKS

véhicules militaires du continent ainsi que de nombreux matériels divers relatifs à la Seconde Guerre mondiale. Entrée payante. GRATUIT le premier mercredi après-midi de chaque mois.

Rue de La Roche, 40

> 061 24 21 24 - visites.bastogne@warheritage.be

www.warheritage.be

MUSÉE DE LA 101e AIRBORNE

Musée d'histoire de guerre axée sur la 101e division et des unités impliquées dans la Bataille de Bastogne en décembre 1944 – janvier 1945. Entrée payante.

Avenue de la Gare, 11

> 061 50 12 00

info@101airbornemuseumbastogne.com

www.101airbornemuseumbastogne.com

EXPOSITIONS

JEAN-CLAUDE SERVAIS, AU-DELÀ DU TRAIT

Jusqu'au dimanche 26 septembre

Découvrez l'univers singulier du dessinateur et raconteur d'histoires Jean-Claude SERVAIS, amoureux de l'Ardenne et de la Lorraine. PAF : 6 € (à partir de 5 ans). GRATUIT le premier dimanche de chaque mois.

Piconrue - Musée de la Grande Ardenne (place en Piconrue, 2)

> 061 55 00 55 - info@piconrue.be

www.piconrue.be

ATELIER DU VIEUX MARRONNIER

Jusqu'au samedi 21 août

Peintures à l'huile de Chantal JADOT ("Au coeur de l'Ardenne", "La vie en bleu" et "Les senteurs du sud") et projet artistique "Personna" de Cindy KAISER.

Atelier du Vieux Marronnier (chaussée d'Arlon, 153)

> 0472 46 49 11 - www.encadrement-bastogne.be

www.piconrue.be

JEUNES TALENTS

Du vendredi 17 septembre au vendredi 8 octobre

Créations variées de nos jeunes talents (12 - 25 ans).

Centre culturel (rue de Sablon, 195)

> 061 62 17 21 - info@centreculturelbastogne.be

www.centreculturelbastogne.be

KERMESSES

BASTOGNE
Jusqu'au mardi 3 août
Ouvert à partir de 16h en semaine et à partir de 14h le week-end. Entrée gratuite – attractions payantes.
Place du Général Patton
> *061 24 09 30 – manifestations@bastogne.be*
www.bastogne.be

MAGERET
Du vendredi 30 juillet au dimanche 1er août

ARLONCOURT ET AL-HEZ
Du vendredi 6 au dimanche 8 août

RACHAMPS ET HARDIGNY
Dimanche 15 août
Du vendredi 17 au dimanche 19 septembre

MARVIE
Du vendredi 27 au lundi 30 août

HARZY
Du vendredi 3 au dimanche 5 septembre

BRAS
Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre

LIVARCHAMPS
Du vendredi 8 au dimanche 10 octobre

VAUX-NOVILLE
Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre

NOVILLE ET WARDIN
Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre

WICOURT
Du vendredi 5 au dimanche 7 novembre

ACTIVITÉS

AOÛT

PARC D'AURÉLIE - JARDIN OUVERT
Samedi 7 et dimanche 8 août (10h-12h et 13h-18h)
Un parc/jardin (54 ares) à visiter où arbres, arbustes, fleurs vivaces et annuelles, potager et plantes aromatiques se côtoient. Sur le thème d'Harry Potter. PAF : 5 € (à partir de 12 ans). Au profit de l'asbl Les Z'elles.
Rue des Chasseurs Ardennais, 34
> *leparcdaurelie@gmail.com*

MARCHE HOUBLONNÉE
Samedi 14 août (départs entre 13h et 17h)
Balade de 5 km - 5 arrêts - 5 bières spéciales. PAF : 16 € (BOB et enfants : 8 €). Inscription obligatoire.
Salle de Rachamps (Rachamps, 6)
> *marchehoublonneerachamps@hotmail.com*

RACHAMPS, UN OU DES PAYSAGES ?
Vendredi 20 août (10h)
Marche (deux boucles de 4 km) à la découverte du paysage de Rachamps et d'Hardigny. Inscription gratuite, mais obligatoire (avant le 10 août).
Salle de Rachamps (Rachamps, 6)
> *063 45 74 77 – contact@parcnaturel.be*

MA VILLE À VÉLO
Vendredi 20 août (10h-13h)
Formation vélo pour adultes : code de la route, positionnement, manoeuvres, trucs et astuces... Inscription gratuite, mais obligatoire.
Cour de l'école Saint Joseph (rue des Remparts, 45)
> *0497 27 44 45 – n.joskin@provelo.org*

LES FOLKLORIALES
Du vendredi 20 au dimanche 29 août (22h et 23h)
Vivez un moment hors du temps, qui allie histoire, folklore et traditions : Piches Cacayes, Joyeux Sbirloux, Géants, Herdiers... s'envoleront dans une folle sarabande mêlant accent wallon et rythmes endiablés. Accueil du public à 21h30 et 22h30. PAF : 10 € (gratuit pour les 0-3 ans).
Parc Élisabeth
Infos et tickets sur www.centreculturelbastogne.be

SPECTACLE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE
Mercredi 25 août (14h)
Vous ne savez pas ce que vous allez voir, ils ne savent pas ce qu'ils vont jouer ! Avec les comédiens Sophie DIDIER et Yann LERICHE ! Entrée gratuite.
Parking de la Société de Logements publics de la Haute Ardenne (avenue Roi Baudouin, 69)
> *061 24 05 80*

AMERICAN ROCK FESTIVAL – 9e ÉDITION BIS

Samedi 28 août (14h)

Festival de musique métal (Infected, Scarlet Anger, Fusion Bomb, Cosmic Monarch, Do or Die...). Bar et petite restauration. PAF : 10 € (places disponibles en ligne).

Quartier de l'American Legion

> info@americanrock.be – www.americanrock.be

SEPTEMBRE

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Du jeudi 16 au mercredi 22 septembre

La Wallonie et ses partenaires vous invitent à changer votre manière de vous déplacer pendant la Semaine de la Mobilité. Relevez le défi de la Wallonie et remportez l'un des fantastiques cadeaux mis en jeu !

Wallonie

> www.mobilite.wallonie.be / agenda / semaine de la mobilité

LA CARAVANE DES COMÉDIENS

Dimanche 12 septembre (15h ou 17h30)

Le petit poucet d'Ardenne. Un spectacle familial (dès 6 ans) qui fait coexister l'univers de Charles Perrault et celui des légendes d'Ardenne. PAF : 10 € (adultes) ; 5 € (enfants)

Recogne

> 061 62 17 21 - info@centreculturelbastogne.be
www.centreculturelbastogne.be

OCTOBRE

CABANE AUX HISTOIRES

Mercredi 6 octobre (14h15-14h45)

Des histoires à raconter, à partager, à rêver... dans la cabane pour un moment privilégié à vivre. Gratuit. Sur réservation. NB : les parents sont invités à attendre leurs enfants à l'extérieur.

Bibliothèque de Bastogne
(rue Gustave Delperdange 5b)

> 061 21 69 80 – bibliotheque@bastogne.be

ESPÈCES MENACÉES | REPAS-SPECTACLE

Les vendredis 15 et 22 octobre ; 5, 12, 19 et 26 novembre et les samedis 16 et 23 octobre ; 6, 13, 20 et 27 novembre (19h)

Comédie burlesque de Ray COONEY. Yvon a échangé sa mallette contre celle d'un inconnu dans le RER. Là où se trouvaient ses gants et son sandwich, il y a désormais des millions. Pour fuir des représailles, il décide de prendre le premier vol pour Buenos Aires. Mais c'était sans compter le refus obstiné de sa femme, les intrusions d'un couple d'amis inopportuns, d'un policier douteux, d'un commissaire tatillon, d'un chauffeur de taxi et l'arrivée d'un tueur décidé à récupérer son dû.

Au Jardin des Anémones (Savy, 270)

> 0495 25 37 28

À QUOI TU JOUES ?

Mercredi 27 octobre (14h30-16h)

Découverte de jeux (de société, coopératifs, éducatifs, de circuits...) pour les enfants de 4 à 9 ans. Inscription obligatoire. PAF : 2,5 €. NB : les parents sont invités à attendre leurs enfants à l'extérieur.

Bibliothèque (rue Gustave Delperdange)

> 061 21 69 80 - bibliotheque@bastogne.be

Vous souhaitez faire la promotion de votre activité ou recevoir l'agenda de Bastogne dans votre boîte email ?

Signalez-le au service Communication ! communication@bastogne.be

UN SPECTACLE DE **LUC PETIT**

Avec la participation de : Les Géants de Bastogne · Compagnie Anne-Marie Boeur · Les Piches Cacayes · Les Joyeux Sbirloux · Les Grands Gédiwi · Guy Mars · Didier Poncelet · La Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne · One More Please SRL · Pyronix .

DU 20 AU 29
AOÛT 2021

PARC
ELISABETH

Les Folkloriales de Bastogne

ACCUEIL À 21H30 & 22H30

Infos & tickets

www.centreculturelbastogne.be

Avec le soutien financier de la bourse du Rayonnement Wallonie, initiative du Gouvernement Wallon, opérée par St'art sa
Avec le soutien du Tax Shelter et du Gouvernement Fédéral Belge

Art. 5 - RAPPEL IMPORTANT

*Il est **interdit de souiller l'espace public**, de quelque manière que ce soit, de son fait ou du fait des personnes **ou des animaux dont on a la garde** ou la maîtrise.*

Art. 90 - RAPPEL IMPORTANT

*Dans les **espaces publics**, les chiens doivent **être maintenus par tout moyen** de retenue de telle façon qu'ils ne puissent s'écarter de leur maître de plus d'1,5 mètre.*

Art. 90 bis

*Il est **interdit d'introduire des chiens dans les plaines de jeux et les enceintes scolaires**. Cette interdiction n'est pas applicable aux chiens pour non-voyants et aux chiens appartenant aux services de police.*

Art. 175 § 5

*Il est permis de détenir **au maximum un seul chien de catégorie 1** (considéré comme dangereux) par foyer.*

Art. 175 § 9

*Toute personne est tenue de **déclarer auprès de l'Administration communale l'acquisition** d'un chien de catégorie 1, dans le mois de cette acquisition.*

Art. 175 § 12

*Il est **interdit d'utiliser un chien pour incommoder ou provoquer** la population et porter ainsi atteinte à la sécurité publique, à la commodité de passage et/ou aux relations de bon voisinage.*

Art. 175 § 13

*Le **non-respect** des obligations en matière d'acquisition et de détention de chiens, **peut entrainer, notamment, la saisie du chien**. Tous les frais engendrés par la saisie sont à charge du propriétaire.*

LES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)

Reptiles, amphibiens, insectes, araignées et mammifères exotiques

Art. 94 bis § 2 à § 4

*Il est **obligatoire** de **déclarer l'acquisition d'un NAC** auprès de l'Administration communale.*

*En fonction du type et du nombre de NAC détenus, il est nécessaire de posséder un **permis d'environnement de classe 2** ou d'une déclaration de classe 3 (documents délivrés par l'Administration communale).*

*Le propriétaire d'un NAC est tenu de **signaler immédiatement la perte** de son animal. Tout usager a également l'obligation de **signaler directement la découverte d'un NAC**.*

PROTECTION DES ANIMAUX

Art. 167 quinquies

*Afin de préserver les mammifères nocturnes tels que les hérissons, il est **interdit de laisser fonctionner une tondeuse automatique** (robot-tondeuse) entre 20 heures et 8 heures du matin.*

BASTOGNE WAR MUSEUM
DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Cet été, le Bastogne War Museum (BWM) propose deux nouvelles formules extérieures qui complètent de façon ludique et insolite la visite du Musée : des tours historiques en jeep d'époque et des promenades fléchées avec roadbook.

Avec plus de 900.000 visiteurs accueillis depuis son ouverture, le Bastogne War Museum s'est imposé comme le **centre de référence en Belgique sur la Seconde Guerre mondiale** et sur la Bataille des Ardennes.

Le musée plonge chaque visiteur dans l'Histoire grâce à des spectacles multisensoriels permettant de suivre l'épopée de quatre personnages au cœur du conflit : une résistante belge, un enfant de 13 ans, un parachutiste américain et un lieutenant allemand. **Plus de 1.000 objets d'époque complètent le parcours** de visite ainsi que divers dispositifs pédagogiques.

Afin d'étoffer son offre, le BWM a lancé au début de l'été le "**Discover Bastogne War Museum & Outdoors**".

Deux nouvelles formules permettant de passer une journée au musée et de vivre des **activités extérieures inédites**.

Pack one day

Proposé à un prix démocratique, la formule comprend la **visite audioguidée** du Musée, une **boisson**, un **sac souvenirs** à la boutique, des quiz pour les enfants et un **roadbook** donnant l'accès à **quatre promenades historiques** fléchées (de 6 à 20 kilomètres) à faire à pied ou à vélo.

Tous au départ du Bastogne War Museum, ces circuits passent par des lieux iconiques de la Bataille de Bastogne, comme le Bois de la Paix, les "Foxholes" (trous de fusiliers) du Bois Jacques, le cimetière militaire allemand de Recogne, etc.

Le roadbook (disponible en français et en néerlandais) reprend également les **témoignages** de **militaires** allemands et américains et de **civils belges** ayant vécus un moment marquant de leur existence sur les lieux mêmes qui sont parcourus.

Un tour en jeep d'époque

Le BWM vous offre aussi la possibilité de monter à bord d'une **jeep militaire d'époque**, que l'on voit souvent dans les films de guerre ou lors de défilés.

Entre amis ou en famille, montez dans une "Willys", un "Dodge" ou un "GMC". Son chauffeur vous emmènera à la **découverte de nombreux endroits marquants** de la Bataille de Bastogne.

Passionné(e) par la Seconde Guerre mondiale ou simple curieux(-se), vous saurez tout sur le véhicule qui vous transporte et sur la bataille qui a fait la renommée mondiale de Bastogne.

Ces nouvelles activités vous permettront de **profiter de la beauté de nos paysages** et de **découvrir des endroits uniques** renfermant des histoires exceptionnelles !

INFOS : BASTOGNE WAR MUSEUM
061 21 02 20 - info@bastognewarmuseum.be
www.bastognewarmuseum.be

PROMENADES
UNE RANDO, UN APÉRO !

La Maison du Tourisme du Pays de Bastogne et ses Syndicats d'Initiative partenaires proposent une nouvelle activité pour la saison estivale : la "Food-Rando". Une activité qui allie nature et gastronomie.

Depuis le début du mois de juin, les touristes, extérieurs et locaux, peuvent partir à la découverte de notre patrimoine naturel tout en dégustant des produits de terroir grâce à la "Food-rando".

L'idée est très simple : vous réservez votre **sac à dos "apéro"** préparé avec des produits issus du terroir local et vous partez pour une **promenade inédite**, spécialement créée pour l'occasion.

Chaque sac à dos, confectionné pour deux personnes, contient un ensemble de produits pour une petite pause gustative lors de votre randonnée.

Au menu, tranches de saucisson d'Ardenne, cubes de fromage du Pays de Bastogne, chiffonnettes de jambon de Bastogne... et deux bières locales au choix (l'Airborne, la Vatch'Hot, l'Odacieuse, la Criminelle ou encore l'Hoeg'Ardene).

Des bouteilles d'eau sont également prévues dans le pack, ainsi que le matériel nécessaire : contenants, mug, cure-dents, serviettes et décapsuleur.

Une fois votre sac sur les épaules, vous aurez l'occasion de choisir parmi **quatre itinéraires** pédestres inédits créés à Bastogne (2,5 ; 7,9 ou 9 km) et Sainte-Ode (6,6 km).

Chaque parcours, ponctué d'aires de repos, vous fera découvrir une grande variété de paysages ardennais et des lieux naturels **que l'on ne découvre pas habituellement** lors de promenades balisées.

Les itinéraires sont disponibles en version papier, mais aussi sous la forme de tracés GPX afin de pouvoir consulter la promenade choisie directement via votre Smartphone.

La "Food-rando" est une **façon originale et gourmande de (re)découvrir la région** du Pays de Bastogne !

RÉSERVATION
(48h à l'avance)

▼

info@paysdebastogne.be

Dans votre mail, merci de préciser la date et l'heure de location, la bière locale choisie ainsi que le lieu de retrait (Bastogne ou Sainte-Ode).

PAF : 15 € / personne
(un sac à dos pour deux).

©Aline PRESER - Maison du Tourisme du Pays de Bastogne

ENSEIGNEMENT
DES ÉCOLES DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

Structures familiales

Projets spécifiques

Bâtiments rénovés

Tableaux interactifs

Tous réseaux confondus, Bastogne et ses villages accueillent quotidiennement plus de 6.500 élèves, de la première maternelle à l'enseignement supérieur. Un centre scolaire très fréquenté qui fait d'ailleurs la renommée de notre commune. Parmi les établissements scolaires, les écoles communales attirent toujours plus d'élèves.

Des bâtiments rénovés régulièrement, des espaces verts et de jeux, la technologie au service de l'apprentissage, un **enseignement moderne et de qualité**... voilà la promesse des dix écoles communales de Bastogne (neuf fondamentales et une secondaire) !

En primaire, les écoles communales conjuguent **traditions et innovations**. Des cyber-classes (utilisation de tableaux interactifs et de tablettes numériques), une pédagogie active, des apprentissages différenciés, des classes flexibles, des ateliers autonomes, la pratique de l'école du dehors, de l'immersion en anglais (à Mageret)... sont autant d'atouts et de spécificités qu'offrent nos établissements scolaires.

Desservies par les **bus TEC** (usage gratuit jusqu'à 12 ans), les écoles proposent également un **accueil extrascolaire** tous les jours avant et après les heures de classe ainsi qu'un potage ou un **repas chaud sain et équilibré** pour le diner (les produits locaux sont privilégiés).

Ces écoles de village, qui dispensent un **enseignement de qualité**, restent de petites structures d'accueil familiales qui favorisent **l'amitié,** le **développement de l'autonomie** et de la **confiance en soi** au travers d'activités diversifiées. C'est un **véritable tissu social** qui se crée à l'école et autour de l'école et qui permet à chaque enfant de **s'épanouir pleinement**.

École de Noville - *Implantations de Noville, Foy et Rachamps*
061 21 17 45 - 0495 47 82 80

École de Mageret - *Implantations de Mageret et Marvie*
061 21 22 37 - 0498 41 71 91

École de Wardin - *Implantations de Lutremange, Moinet, Wardin et Arloncourt*
061 21 35 95 - 0477 43 68 70

En secondaire, l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) offre un enseignement technique performant en associant les **disciplines générales et techniques** dans les trois sections proposées (transition, qualification et professionnelle).

Chaque année, l'école met en valeur le talent et le savoir-faire de ses élèves en participant à des concours régionaux et nationaux. Plusieurs s'illustrent dans différents domaines à chaque édition.

Des stages en entreprise sont également proposés aux élèves de 5e, 6e et 7e années. L'occasion de se confronter aux réalités et aux exigences de la vie professionnelle.

Avec un taux de réussite scolaire de près de 90%, l'ICET se distingue plus que jamais par **la qualité de sa formation et les débouchés professionnels**.

À la fin de leurs études, les élèves **trouvent très rapidement une place** dans la vie active, les entreprises étant à l'affût de nouveaux éléments formés et qualifiés pour intégrer leurs équipes.

Comme dans de nombreux autres domaines, Bastogne est performante en termes d'enseignement en proposant des services de proximité à la pointe, attrayants et conviviaux, qui **contribuent aussi à la qualité de vie** partout dans la commune.

N'hésitez pas à prendre contact avec les directions d'école pour obtenir des informations ou organiser une visite.

L'ICET, c'est plus qu'une école. C'est un **projet d'avenir !**

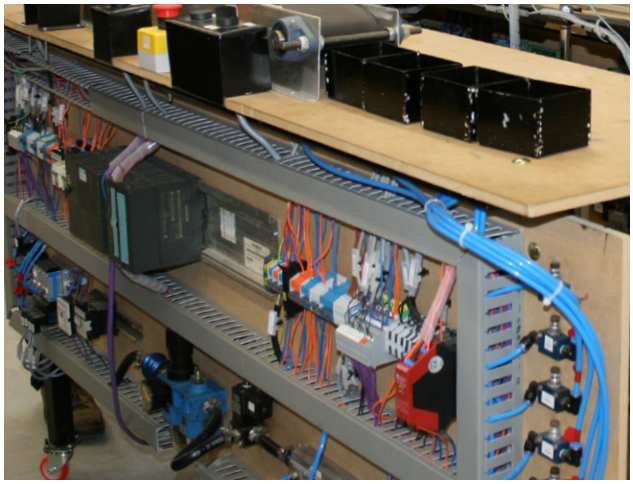

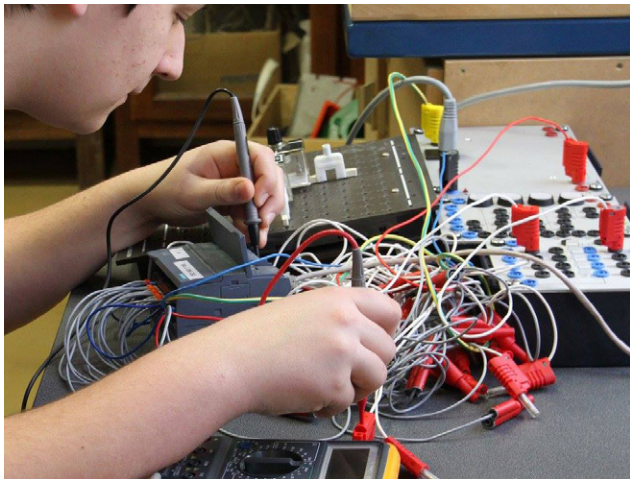

ICET
Rue des Remparts, 57
061 21 14 44 - info.contact@icet.be

CENTRE CULTUREL
À LA RECHERCHE DE JEUNES TALENTS

Chaque année, le Centre culturel ouvre sa saison avec un événement dédié aux acteurs locaux. Pour la saison 2021-2022, il souhaite mettre en lumière les jeunes talents de la région à travers une exposition !

Un des objectifs du Centre culturel est d'offrir la possibilité à tous les Bastognards de s'ouvrir à la culture, mais aussi de **pouvoir partager leurs créations**, aussi diverses soient-elles, avec le public. Il lance régulièrement des appels aux citoyens pour organiser, notamment, des expositions.

Cette fois, en guise d'ouverture de saison, ce sont **les jeunes Bastognards qui seront au cœur d'une belle exposition**, tenue du 17 septembre au 8 octobre 2021 au Centre culturel.

L'équipe propose **à tous les jeunes** qui développent un **projet créatif ou citoyen** pour la société de demain, d'exprimer leur talent et de le présenter au public.

Le Centre culturel leur donne l'occasion d'exposer leur(s) création(s) dans des **conditions optimales**, comme il le propose aux artistes professionnels (l'encadrement, la mise en lumière...).

Tu as **entre 12 et 25 ans** ? Tu as développé une passion et du talent pour une discipline artistique ?

Ton projet défend un engagement citoyen, solidaire, humanitaire, environnemental ?

Partage avec le public tes créations en arts plastiques, capsules vidéos, créations numériques, textes, chansons...

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 août 2021, n'hésite plus !

CONDITIONS ET INSCRIPTION SUR www.centreculturelbastogne.be

COMMERCE LOCAL
ILS SE SONT INSTALLÉS

Reconnue pour ses nombreuses activités festives et touristiques, Bastogne rayonne tout autant grâce au dynamisme de son commerce local.

Chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir des dizaines d'hommes et de femmes qui décident d'ouvrir leur établissement dans notre commune.

Ces dernières semaines, malgré la situation compliquée, plusieurs personnes se sont installées à Bastogne. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans leur entreprise !

Signalez votre nouvelle activité indépendante à l'Agence de Développement Local et bénéficiez d'une **publicité gratuite*** **!**

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

* site Internet de la Ville, page Facebook de l'ADL et Nuts Info

AUTOPIZZA

Rue du Vivier, 176
Kateline DEBARSY et Andrey GARCIA
0478 03 44 45 - autopizzabe@hotmail.com
Facebook : AutoPizza Be - Instagram : @autopizzabe

Kateline adore la cuisine. Andrey, lui, est passionné de technologie. Situé au Quartier latin, leur distributeur de pizzas est un harmonieux mélange entre les deux.

Cuites en trois minutes, des pizzas fraîches et artisanales y sont proposées 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le menu compte 18 pizzas différentes dont les grands classiques (Margherita, jambon-fromage, Hawai, jambon-champignons, pepperoni, cinq fromages, quatre saisons), mais aussi des végétariennes, des halal, au poisson ou à base de crème... sans oublier la spéciale Tartiflette ou la pizza du chef !

Des pizzas généreuses, qui plaîront aux Bastognards et à tous les visiteurs de l'Ardenne.

Spécialement pour les lecteurs du Nuts info, Kateline et Andrey offrent 3 euros de réduction sur les pizzas grâce au code promo "2021", valable du 1er août au 31 octobre.

"Après avoir créé notre premier distributeur à Bertogne, dont nous sommes originaires, nous voulions un projet plus urbain. Nous habitons à Bastogne, où nous avons d'ailleurs installé notre atelier de préparation de pizzas... l'idée d'y proposer un distributeur est donc venue naturellement ! De plus, le Quartier latin se modernise, un projet comme le nôtre s'y intègre très bien ! " Kateline et Andrey

SIMAMIE

Chaussée d'Arlon, 4 (station Q8)
061 46 44 59

Sandwichs, salades, petits-déjeuners : SiMaMie est la nouvelle adresse des gourmands !

Cette sandwicherie vous accueille dans une ambiance moderne et chaleureuse. En plus des lunchs et sandwichs traditionnels, SiMaMie tient à valoriser un approvisionnement local au travers d'une nouvelle gamme de produits régionaux.

Au menu : trois variétés de pain de la boulangerie Cerise et Chocolat (Vaux-sur-Sûre) garnis de charcuteries du comptoir Gourmet (Marvie).

Un autre atout ? SiMaMie adapte sa carte en fonction des saisons. Cet été, retrouvez-y des salades, bagels, rouleaux de printemps... Fraîcheur garantie !

Amateur de café ? À déguster sur place ou à emporter, les baristas vous concoctent expresso, latté ou cappuccino. Une vingtaine de places assises vous accueillent confortablement 7 jours sur 7, de 6h à 22h.

CHAMALO2

Rue du Sablon, 115
Fabienne MATHELIN - 061 46 86 76
Facebook : Chamalo 2 Bastogne

Passionnée de mode, Fabienne vous accueille dans sa nouvelle boutique de vêtements spécialisée en grandes tailles pour dames. Vous y découvrirez des vêtements tendances, chics et confortables de la taille 42 à 52.

Elle vous propose également une multitude d'accessoires pour habiller vos tenues et peut aussi vous donner quelques conseils de coaching en images.

Très actives sur Facebook, Fabienne et son équipe réalisent très régulièrement des présentations "live" des vêtements et accessoires disponibles en boutique pour donner à leurs clientes un bel avant-goût de leurs collections variées mais aussi des idées de tenues bien assorties !

"Je travaille depuis 20 ans à Bastogne, dans la Grand'rue... une situation idéale !" Fabienne

ILS ONT DÉMÉNAGÉ

FINE FLEUR

Rue du Sablon, 103
Florence GRANDJEAN - 061 21 97 73
florencegrandjean159d@gmail.com - www.finefleur.net

Installé à Bastogne depuis 2001, le magasin Fine fleur pose ses valises en ville en mode "fun" pour l'été. La boutique vous propose un large choix de plantes vertes de toutes tailles, des plus classiques au plus originales.

L'idée de concept store de plantes tente Florence depuis très longtemps. Mettre les plantes plus facilement en évidence dans un espace plus grand en centre-ville était une opportunité !

Vous y trouverez évidemment toujours la passion de Florence pour les fleurs coupées de saison et chaque semaine un choix différent en fonction des coups de cœur. La collection de bougies Baobab a, elle aussi, pris place en ville.

Dans les semaines à venir, Florence et Magali vous proposeront d'autres petites surprises. En attendant, c'est avec beaucoup de plaisir qu'elles vous accueillent dans leur espace estival, du mercredi au samedi, de 9h à 18h30.

L'ÂGE D'OR

Chemin des Maies, 29 C
Clara COMINOTTI - 061 26 22 00
lagedor@vivaltohome.com

Après plus de 40 ans d'existence à Bastogne, la maison de repos et de soins, l'Âge d'Or, a investi en mai dernier son nouveau bâtiment érigé au cœur du parc des Sœurs et qui lui a permis de doubler sa capacité d'accueil.

L'Âge d'Or peut à présent développer de merveilleux liens intergénérationnels entre ses résidents et les élèves des écoles situées à proximité directe du nouveau bâtiment. La philosophie et les valeurs se redessinent dans un nouveau projet, que la direction souhaite porteur de sens pour la personne âgée ainsi que pour ses proches.

Pour ce faire, l'équipe s'étoffe et s'agrandit dans l'objectif d'offrir une qualité de soins et de vie au quotidien, dans un magnifique écrin de verdure.

CULTURE

UN PASS POUR LES JEUNES, MAIS AUSSI POUR SOUTENIR LES ACTEURS CULTURELS ET LES COMMERCES LOCAUX

L'accès à la culture, sous toutes ses formes, est un objectif de société prioritaire. Une œuvre d'art, une chanson, un spectacle, un livre, un film... peut changer la vie. Notre volonté est que chacun ait accès à la culture, plus particulièrement les jeunes. Afin de leur faire découvrir les multiples facettes de la culture, Bastogne a offert aux jeunes de 18 à 25 ans un "Pass découverte culture", d'une valeur de 100 euros.

Consciente des bienfaits de la culture sur la santé et soucieuse du bien-être des jeunes citoyens, qui sont notre avenir, le Collège communal avait pris l'**engagement en 2018 de favoriser l'accès à la culture pour la jeunesse**. Depuis cet été, Bastogne propose désormais un "**Pass découverte culture**" dédié aux jeunes.

Au-delà de pouvoir profiter plus facilement d'occasions de loisirs ou de divertissements, ce Pass permet aux jeunes de **s'ouvrir plus largement à la culture**, qui est un excellent moyen d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre, d'apprendre et de partager des expériences avec les autres.

Concrètement, au début de l'été, chaque jeune de 18 à 25 ans a reçu un **carnet de poche comprenant 20 bons nominatifs d'une valeur de 5 euros**, soit **100 euros de pouvoir d'achat**, à utiliser dans **cinq domaines culturels** :

1. les **spectacles** et les **concerts** (4 x 5 euros) ;
2. les séances de **cinéma** (4 x 5 euros) ;
3. les **livres, CD/DVD/Blu-ray** et **jeux de société** (4 x 5 euros) ;
4. les **musées** et les **expositions** (4 x 5 euros) ;
5. les **activités culturelles diverses** (ateliers, formations...) (4 x 5 euros).

Les partenaires culturels qui acceptent les bons du Pass sont repris sur le site www.decouverteculture.be (liste évolutive).

Pour les jeunes et la culture, l'union fait la force !

Puisqu'elles vivent dans un bassin de vie commun, Bastogne a proposé aux communes de **Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre** de participer à ce beau projet.

Toutes ont rejoint l'initiative avec beaucoup d'enthousiasme !

Grâce à ce partenariat, un Bastognard peut utiliser également ses bons de 5 euros dans les communes voisines et inversement.

Cette nouvelle opération est l'**une des nombreuses synergies** déjà existantes

entre les six communes dans des domaines très variés (hall relais agricole, optimisation des moyens humains, prêt de matériel...) et confirme leur volonté de joindre leurs forces et leurs compétences pour proposer à leurs citoyens des **projets forts et des services toujours plus efficaces**.

Plus de 3.500 jeunes ont bénéficié de l'action cette année !

Pour cette année 2021, particulièrement difficile pour les jeunes, Bastogne a souhaité élargir le public cible en offrant le Pass **à tous les jeunes de 18 à 25 ans**. Ce qui représente près de **1.850 Bastognards** !

À partir de 2022, le Pass sera **envoyé chaque année** au printemps **à tous les jeunes** qui atteignent leur majorité (18 ans) entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours !

Par cette opération, Bastogne et les communes qui y participent poursuivent un **triple objectif** :

- faire découvrir aux jeunes les **multiples facettes de la culture** pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement et s'ouvrir au monde qui les entoure ;
- soutenir de manière concrète tous **les acteurs qui participent à la vie culturelle** de notre belle région ;
- soutenir **le commerce local**. Les jeunes visiteurs profiteront sans aucun doute de leur sortie culturelle pour consommer dans les commerces locaux.

Le "Pass découverte culture" redonnera un **souffle de liberté à la jeunesse**, profondément marquée par la crise sanitaire, et sera un **coup de pouce** supplémentaire à tous les acteurs culturels et économiques lors de la pleine reprise de leurs activités.

Vous êtes actif(-ve) dans le domaine de la Culture et vous souhaitez être partenaire du "Pass découverte culture" ?

INSCRIVEZ-VOUS (GRATUITEMENT) SUR WWW.DECOUVERTECULTURE.BE

APPLICATION
BASTOGNE EN POCHE !

Un des objectifs de la Commune de Bastogne est de fournir à ses citoyens l'ensemble des informations essentielles qui les concernent. Des courriers ciblés, des toutes-boîtes, un site Internet et, plus récemment, une page Facebook, sont autant de canaux utilisés pour communiquer efficacement. Pour améliorer encore sa communication, Bastogne lance un nouvel outil.

Dans la continuité du développement de ses canaux de communication, Bastogne lance une toute **nouvelle application** (gratuite) pour Smartphone : "**Bastogne en poche**".

Créée par l'agence de développement web et mobile, Letsgocity, l'application vise à **améliorer les échanges** entre la Commune et ses citoyens.

Dotée de nombreuses fonctionnalités, l'application permet, notamment, de **recevoir des notifications en direct sur différents sujets** comme les collectes des déchets, les signalements de travaux, les informations de mobilité (bus) ou encore les actualités locales (événements, marchés, pharmacies de garde, Conseils communaux...).

Bref, "Bastogne en poche" permet à tous les utilisateurs de **rester connectés à la vie locale** !

L'application, en phase de finalisation, devrait être opérationnelle dans le courant du mois de septembre.

AIDE WALLONNE
UN PRÊT À TAUX ZÉRO POUR LES LOCATAIRES

En Wallonie, le manque de liquidités reste un obstacle pour de nombreuses personnes qui souhaitent louer un logement et sont dans l'impossibilité de déposer une caution locative. À présent, la Wallonie leur propose une aide financière.

Tous les ménages wallons ne disposent pas d'une épargne de réserve suffisante pour déposer une garantie locative.

C'est pourquoi, depuis le mois de mai, le Gouvernement wallon propose un **prêt à taux zéro** à destination de ces candidats locataires afin de les aider à **constituer leur caution locative**.

Ce prêt est accessible pour les baux de **résidence principale et de colocation** ainsi que pour les **baux étudiants**, en fonction des revenus des demandeurs.

Pris en charge par la Société wallonne du crédit social (SWCS), le crédit varie entre 1.000 et 1.200 euros et la durée de remboursement est fixée en fonction des capacités financières du demandeur (jusqu'à 36 mois pour une résidence principale).

Vous souhaitez plus d'informations ou introduire une demande ? **N'hésitez pas à prendre contact avec la SWCS** par téléphone au 078 15 80 08 ou par mail à contact@swcs.be

(site internet : www.swcs.be)

LE **JAMBON EN CROÛTE** DE BASTOGNE

INGRÉDIENTS

- un jambon cru entier non fumé
- 500 g de farine
- 20 g de levure
- une pincée de sucre
- 375 ml d'eau tiède
- 1/2 cuillère à café de sel

RECETTE
DE NOS AÎNÉS

Proposée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Étape 1
Dessalez le jambon dans de l'eau froide durant une nuit. Essuyez-le ensuite avec soin.

Étape 2 - La pâte à pain
Dans un plat, mélangez 5 cuillères à soupe de farine, la levure émiettée, le sucre et l'eau. Laissez gonfler.

Étape 3
Tamisez le reste de la farine et le sel sur l'appareil. Pétrissez le tout et laissez lever 1/2 heure à couvert, au chaud.

Étape 4
Enveloppez le jambon dans la pâte à pain. Faites-le cuire dans un four préchauffé à 200°C (1 heure par kilo).

Étape 5
Après cuisson, laissez-le refroidir hors du four.

Étape 6
Enlevez la coque de pâte. Votre jambon est prêt à être dégusté en tranches !

*Si vous souhaitez obtenir un pain, mettez en forme la pâte levée et placez-la dans un four préchauffé à 200°C durant 40 à 50 minutes.

Bon appétit !

GALERIE COMMERCIALE à ciel ouvert

Bastogne
L'ARDENNE EN CAPITALE

BASTOGNE c'est :

UNE **OFFRE** COMMERCIALE
DIVERSIFIÉE ET **DE QUALITÉ**

PRÈS DE **200 COMMERCES**
EN CENTRE-VILLE,
OUVERTS MÊME LE **DIMANCHE** !

UN **ACCUEIL CHALEUREUX** ET CONVIVIAL

DE NOMBREUX **PARKINGS GRATUITS**

HORAIRES D'OUVERTURE

POPULATION
Lundi, de 8h30 à 17h ; mardi, de 13h à 19h ;
du mercredi au vendredi, de 8h30 à 17h ;
le samedi de marché (un samedi sur deux), de 9h à 12h.

ÉTAT CIVIL ET ÉTRANGERS
Lundi, de 8h30 à 17h ; mardi, de 13h à 19h ;
du mercredi au vendredi, de 8h30 à 17h.
> de préférence sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME (CTAC - rue de l'Arbre, 6 / Zoning 1)
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Les autres services de l'Administration communale vous accueillent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BASTOGNE
Rue du Vivier, 58 • B-6600 BASTOGNE
+32(0)61 24 09 00 • info@bastogne.be • **www.bastogne.be**

CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)
Rue de l'Arbre, 6 (Zoning 1) • B-6600 BASTOGNE
+32(0)61 26 26 00 • ctac@bastogne.be